

Le Trésor de Saint-Jean-du-Doigt

On raconte que c'est dans la ville de Samarie qu'aurait été inhumé le corps décapité de saint Jean-Baptiste mais que Julien l'Apostat aurait violé le tombeau et fait brûler le cadavre. Une pluie miraculeuse serait alors venue éteindre le feu et les chrétiens auraient pu sauver certains éléments, notamment l'index de la main droite avec lequel le saint avait désigné l'Agneau de Dieu.

Cette relique, pieusement recueillie par le patriarche de Jérusalem, aurait été donnée, au temps des croisades, à sainte Tèle, vierge normande, et celle-ci aurait fait bâtir en son honneur près de Saint-Lô, l'église de Saint-Jean-de-Daye.

D'après le Frère Albert Le Grand, qui a écrit une *Vie des Saints de la Bretagne armorique*, en 1636 (1), un archer de Plougasnou, qui faisait partie de la suite d'un seigneur, aurait dérobé la relique vers 1418, et l'aurait transférée en Bretagne, exactement à Traoun-Mériadec où devaient assez vite s'organiser des pèlerinages et affluer les offrandes.

C'est ainsi que le 1^{er} août 1440, fut posée la première pierre de l'église qui devait être consacrée seulement en 1513, et dédiée à saint Jean-Baptiste. Alors Traoun-Mériadec devint Saint-Jean-du-Doigt.

En 1506, la reine Anne de Bretagne vint honorer le saint, au cours d'un voyage à Lesneven, au Folgoët, à Saint-Pol-de-Léon et à Morlaix, et vénérer sa relique pour son œil gauche, «fort incommodée d'une déflexion qui luy estoit tombée dessus», d'après Albert Le Grand. En reconnaissance de la guérison de son œil, elle donne alors «le cristal où la sainte relique fut enchâssée, un grand calice d'argent doré, des orceaux, chandeliers et encensoir d'argent blanc aux armes de France et de Bretagne, qui furent vendus pour subvenir aux frais de la guerre contre les Huguenots Admiralistes».

(1) Fr. Albert Le Grand, *La vie des Saints de la Bretagne armorique*, 5^e édition, annotée par A.M. Thomas, J.M. Abgrall et P. Peyron, Quimper, 1901. P. 351. *Les vies des Saints dont les festes eschéent au mois d'aoust. Histoire de la translation miraculeuse du doigt de saint Jean-Baptiste, de Normandie en Bretagne. Le premier jour d'Aoust.*

Prosper Mérimée, Inspecteur général des Monuments historiques, lors de sa seconde tournée devait s'arrêter à Saint-Jean-du-Doigt, au début de septembre 1835 pour examiner les vases sacrés. Dans ses *Notes de voyage* (2), il écrit ceci : « Repassant par Morlaix, j'allais visiter l'église de Saint-Jean-du-Doigt, dont je voulais examiner les vases sacrés, présents, me disait-on, de la duchesse Anne. Ces vases, dont le plus remarquable est un calice en vermeil, ne m'ont point paru aussi anciens qu'on le prétend. Le calice, en particulier, semble composé de pièces hétérogènes, et à mon avis, la coupe et la base ont été travaillées par un orfèvre du temps de Louis XIII, tandis que le milieu du vase, le pied, très richement orné, porte le caractère des bons ouvrages de la Renaissance. J'examinai encore avec plaisir un beau ciboire orné de médaillons émaillés, représentant les douze apôtres. C'est assurément un morceau de quelque maître italien. On me montra enfin une fort belle croix que j'attribuerais au commencement du XVI^e siècle. »

L'histoire de l'art est faite de tâtonnements et nous ne critiquerons pas les premières impressions de Mérimée bien que les observations postérieures aient apporté des éclaircissements qui les contredisent.

On notera que dès 1893, date de nos plus anciens classements d'objets, le grand calice figurait sur nos listes, ainsi que la croix de procession et le second calice du XVI^e siècle orné d'émaux. En 1898, ce fut le tour du reliquaire du doigt de saint Jean, du chef-reliquaire de saint Mériadec et du bras-reliquaire de saint Maudet.

C'est en 1911, qu'on songea à établir un coffre-fort pour mettre à l'abri l'ensemble des pièces (3). Un devis fut déposé en 1914 à cet effet, mais la guerre empêcha le projet d'aboutir, bien que des fonds de concours aient pu être rassemblés. Il fut repris seulement à partir de 1926 : on se heurta alors à un refus de toute participation, « eu égard à la situation financière de la commune ». M. Jean Verrier, qui était Inspecteur général des Monuments historiques, proposa, le 25 mars 1971, que l'Etat prit la totalité de la dépense à sa charge, en raison de l'importance exceptionnelle de ce Trésor. Il devait être suivi et le coffre-fort fut installé dans une niche (ou enfeu) située sur le mur nord de l'église.

(2) P. Mérimée, *Notes d'un voyage dans l'ouest de la France*, Paris, 1836, dans l'Édition du Centenaire présentée par P.M. Auzas, *Notes de voyages*, Hachette 1971, p. 247-449. Saint-Jean-du-Doigt, p. 329-330.

(3) Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, *Finistère, Saint-Jean-du-Doigt, Église*, quatre dossiers d'archives de 1844 à 1961. Rapports notamment de Lassus (1844), Mérimée (1845, 1849), Paul Gout (1881), Just Lisch (1883, 1884, 1889, 1890, 1892)...

Vers 1948, je visitai moi-même ce Trésor et découvris cinq pièces qui furent classées en 1955 et 1958 : cuve baptismale, ostensor, boîte aux saintes huiles, burettes et plateau, calice et patène. Quelques années plus tard, je devais en découvrir encore cinq qui furent classées en 1963 et 1968 : seau à aspersion, calice et patène, deux custodes, une navette, et un pied de calice. Cela porte le Trésor à dix-sept pièces allant du XV^e au XVIII^e siècles inclus.

En 1949, le coffre-fort résista à une tentative de cambriolage qui se produisit dans la nuit du 15 au 16 mars, et en 1955 à l'incendie qui se déclara dans les combles de l'église, durant la nuit du 5 au 6 novembre, et devait causer de si importants dégâts. Toute l'église fut la proie des flammes à l'exception du clocher et de la sacristie. Des pièces d'orfèvrerie seuls disparurent le ciboire de la fin du XVII^e siècle, classé en 1912, et une custode qui se trouvaient dans le tabernacle. Avec mon ami Raymond Girard, j'avais pu examiner le ciboire avant qu'il ne disparût : il était l'œuvre de Thomas Maillard, orfèvre à Morlaix, à qui sont dus l'ostensor et le pied de calice.

Ainsi, le coffre a fait par deux fois ses preuves, mais, devenu hors d'usage après l'attaque du feu, il convient de le remplacer et le nombre actuel des objets classés a amené M. René Lisch à prévoir une présentation unique du grand calice et de sa patène, accompagnés sans doute du précieux doigt-reliquaire, et à envisager un nouveau coffre gainé par les autres objets. Seuls, les crédits n'ont pas encore permis cette réalisation et, depuis vingt-six ans, les objets sont conservés en divers lieux sûrs.

Il convient de souligner que l'étude des poinçons a permis d'attribuer à des orfèvres de Morlaix six pièces sur les dix-sept. C'est dire l'importance de Morlaix aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Comme l'a écrit Henri Waquet, «Morlaix, ville commerçante, ouverte aux influences des patries du grand art, semble avoir été le centre principal de l'orfèvrerie» (4).

Pierre-Marie AUZAS

(4) H. Waquet, *L'art breton*, Grenoble-Paris, 1942, t. II, p. 145.

Catalogue chronologique

1) *Cuve baptismale*, plomb, fin du XV^e siècle.

Dimensions : h. 0,130 — diam. 0,350 environ.

Classement : 3 juillet 1958.

Description : Deux grosses anses avec anneau permettent de porter cette cuve; en bordure, frise décorative, formée de quatre bandes fondues, ornées chacune de huit rosaces quadrilobées, le tout encadré d'un réseau ondulé. Objet exceptionnel qui mérite de bénéficier de soins particuliers, comme les autres pièces de ce trésor.

Exposition : Vannes, 1961; *Trésor de la Cathédrale*, p. 13, n° 20, Catalogue de l'Exposition par P.M. Auzas, et P. Thomas-Lacroix.

2) *Reliquaire du doigt de saint Jean*, cristal de roche, or et argent, début du XVI^e siècle.

Dim. : h. 0,05 — Base : 0,03.

Cl. : 14 juin 1898.

Desc. : Petit étui en forme de cube orné d'un liseré, deux montants reliant les deux extrémités. Ouverture en dessous à charbons et goupilles et ouverture haute avec cristal de roche — chaîne d'environ 0,27 cm, avec anneau de 0,295 mm.

F. de Kergrist signale que M. Aymar de Blois a vu en 1850 la relique de couleur noire qui comportait un ongle et un morceau de peau et semblait un index ou un médium. Un autre doigt se trouverait à Malte et un à Saint-Jean-de-Maurienne.

Le reliquaire figure dans l'Inventaire de 1569. Pour Albert Le Grand, il aurait été «probablement donné par le Duc Jean V». Pas de poinçons apparents.

BiB Bibliographie :

- Albert Le Grand, *op. cit.*, p. 351 et p. 362.
- A. Darcel, *Calice et patène de l'église Saint-Jean-du-Doigt (Finistère)*, Paris, 1860, p. 9.
- Cambry, *Catalogue des objets échappés au vandalisme dans le Finistère dressé en l'an III*, nouvelle édition, Rennes 1889, p. 207.
- F. de Kergrist, *L'église de Saint-Jean-du-Doigt*, dans Congrès archéologique Morlaix-Brest, 1896, Paris-Caen 1898, p. 254-274. Trésor p. 271-274.
- Abbé Abgrall, *Livre d'or des églises de Bretagne*, Rennes, Juin 1894, p. 6-7.

— Vte A. de La Barre de Nanteuil, *Saint-Jean-du-Doigt*, dans Congrès archéologique Brest-Vannes, 1914, Paris-Caen, 1919, p. 55-81. Trésor p. 72-75.



cl. Arch. Photographiques

Doigt-reliquaire, XVI^e siècle.

3) *Reliquaire de saint Mériadec*, argent repoussé, début du XVI^e siècle.

Dim. : h: 0,210 — Base: 0,176 x 0,128.

Cl. : 14 juin 1898.

Desc. : Base rectangulaire à angles abattus reposant sur quatre lions accroupis. Sur cette base, frise de rosaces repercées surmontée d'une gorge. Buste du saint revêtu d'une chape avec au centre un mors démuné de sa loupe. Tête imberbe comportant sur le crâne une ouverture à charnière avec goupille dont la loupe manque également. Reliquaire à l'intérieur. Pas de poinçons apparents.

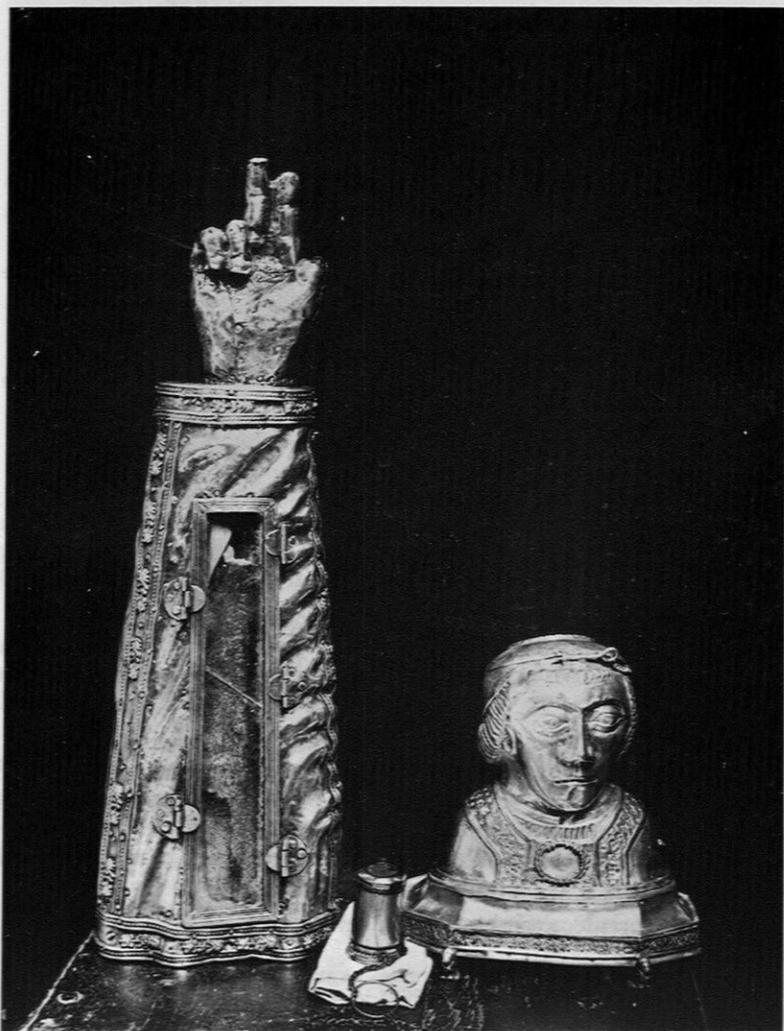
Saint Mériadec était confesseur, évêque de Vannes, et sa fête se célèbre le 7 juin.

Bibl. :

— Albert Le Grand, *op. cit.*, p. 219-222 (*La vie de saint Mériadec*).

— F. de Kergrist, *op. cit.*, p. 271-274.

- Abbé Abgrall, *op. cit.*, p. 7.
 — Vte A. de La Barre de Nanteuil, *op. cit.*, p. 72.
 — P. M. Auzas, *L'orfèvrerie religieuse bretonne*, Paris, 1955, p. 36, n° 155.
Expo: Vannes, 1961, p. 13, n° 21.



Chef, bras et doigt-reliquaires, XVI^e siècle.

4) *Bras-reliquaire de saint Maudet*, argent sur âme de bois, début du XVI^e siècle.

Dim.: h.: 0,500 — Base: 0,147 x 0,075 environ.

Cl.: 14 Juin 1898.

Desc.: Bras recouvert d'une manche à petit plis, avec deux bordures aux extrémités et verticalement de part et d'autre d'une grande ouverture à charnières pour la relique que l'on voit sous-verre. Ces bordures se composent de deux bandes vermeillées et perlées encadrant des motifs floraux (nombreux manques). Main courte bénissant. Sous la base, plaque d'argent, soudée comportant deux poinçons: celui du maître-orfèvre probablement I. G. et celui de la Ville de Morlaix, hermine passante et lettre M en pointe.



cl. Arch. Photographiques

Poinçons de bras-reliquaire.

Pour R. Couffon et A. Le Bars, ce reliquaire pourrait être l'œuvre de Jehan Grahant, maître-orfèvre à Morlaix qui exécute en 1493 un calice pour saint Mathieu. Il figure sur l'inventaire de 1569.

Saint Maudet ou Maudez était anachorète, confesseur, et sa fête se célèbre le 18 novembre.

Bibl. :

- Albert Le Grand, *op. cit.*, p. 362 et p. 606-612 (*La vie de saint Maudez*).
 - F. de Kergrist, *op. cit.*, p. 271-274.
 - Abbé Abgrall, *op. cit.*, p. 7.
 - Vte A. de La Barre de Nanteuil, *op. cit.*, p. 72.
 - P. M. Auzas, *op. cit.*, p. 36, n° 154, et p. 65, n° 273.
 - R. Couffon et A. Le Bars, *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon*, Saint-Brieuc, 1959, p. 403.
- Expo.* : Vannes 1961, p. 16, n° 23.

5) *Grand calice et sa patène*, argent vermeillé, milieu du XVI^e siècle.

Dim. : h. : 0,345 — diam. pied : 0,230, coupe 0,154 — diam. patène : 0,20.

Cl. : 11 décembre 1893.

Desc. :

— *Calice* en trois parties (pied, tige et coupe), séparées par deux bagues émaillées.

Bordure du pied à huit lobes séparés par des griffons sur le plat très orné, décor de palmettes, feuillages, cornes d'abondance, dauphins entrelacés dans ces lobes dont l'un comporte une tête d'angelot ailé. Pied proprement dit en doucine séparé en quatre éléments par des culots terminés en haut et en bas par des entrelacs. Dans trois de ces éléments, feuillages entrelacés et, dans le quatrième, ange nu (qui semble un génie ailé) tenant la queue de deux dauphins qui se font face. Fond du pied traité au frisoir.

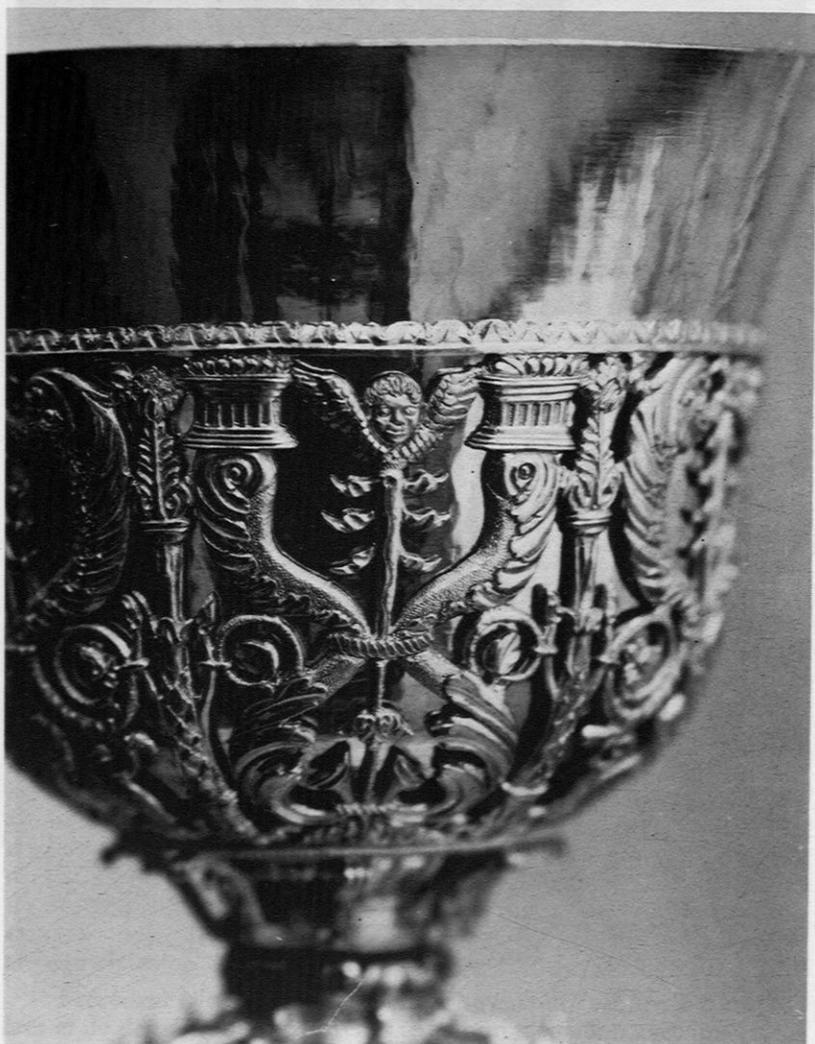
Piédouche à frise dentelée et huit crossettes reliant le pied à la tige ornée d'une frise décorative émaillée précédant le nœud à huit niches que surmonte un décor d'écaillés de poissons séparé par huit dauphins couchés. Chaque niche émaillée contient la statuette d'un apôtre (Pierre, Paul, Barthélémy, Thomas, Philippe, André, Jean, Jacques), dont le nom est émaillé et gravé en latin sur un bandeau placé sous la niche, et celle-ci est encadrée de colonnettes et de pinacles et surmontée d'une coquille. Guirlandes qui partent des gueules de dauphins accôtés et réunissent les niches entre elles. Arcs-boutants de part et d'autre de chaque niche.

Précédant la coupe, une seconde frise émaillée est ornée d'entrelacs et de deux groupes de sirènes tenant un médaillon avec une tête. Coupe unie, martelée, très évasée, accompagnée d'une fausse coupe en fondu repercé. Sur la fausse coupe, en alternance, trois groupes composés d'un personnage nu à mi-corps surmonté de deux dauphins accolés,



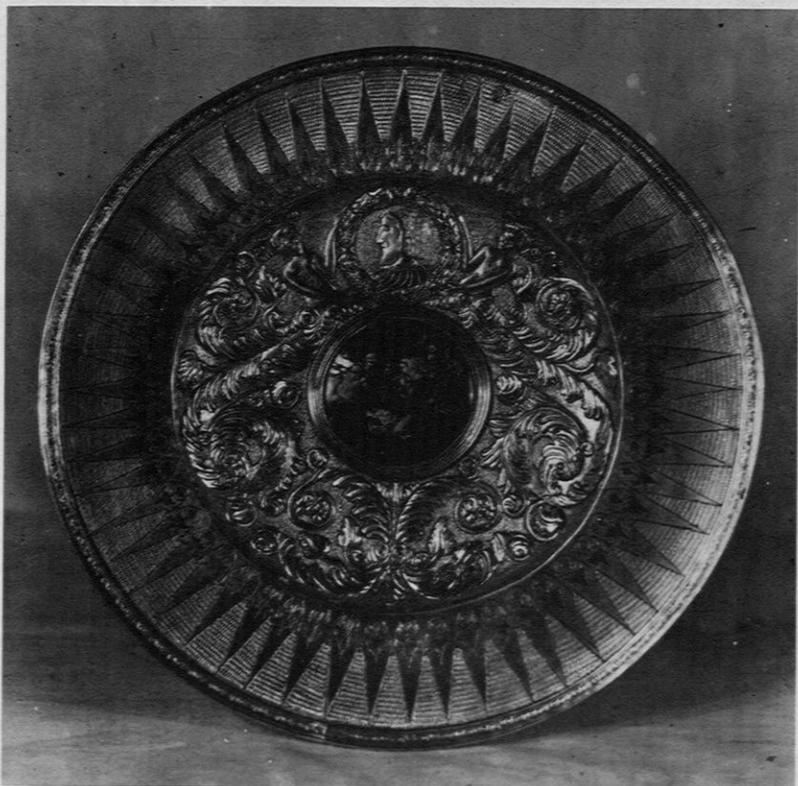
Grand calice, XVI^e siècle.

et trois groupes composés d'une tête d'angelot ailé, en haut au centre, et d'entrelacs. Au départ de la coupe huit consoles et petite frise à godrons et décor de feuilles.



Détail de la coupe du grand calice.

— *Patène*: Marli orné d'une frise décorative et de rayons gravés sur fond guilloché avec départ de feuilles. Au centre, deux enfants au long corps de feuillages soutiennent une couronne de feuilles qui encadre un buste de profil rappelant celui de François 1^{er}. Pour certains auteurs, il s'agirait même de profil royal. Fond traité, ici encore, au frisoir. L'émail central, qu'Albert Le Grand qualifie de la plus grande beauté, représente l'Adoration des bergers. Pour A. Darcel, il s'agit d'un émail peint de fabrication française et de l'époque des Courtois (seconde moitié du XVI^e siècle). Au revers, agneau pascal de profil gauche, nimbé et portant la croix, dans un médaillon entouré de rayons sur fonds guilloché.



cl. Arch. Photographiques

Patène du grand calice, XVI^e siècle.

Deux poinçons sont visibles et seulement sur le marli de la patène. Léon Palustre avait songé à Guillaume Mocam ou Moeam de Quimper, mentionné en 1517 dans les comptes de la cathédrale. Mais H. Bourde de la Rogerie identifia le premier le poinçon de Morlaix dans l'hermine passante accompagnée de la lettre M en pointe et c'est L. Le Guennec qui attribua l'œuvre à Guillaume Floch parce que l'autre poinçon comporte les initiales G. et F.

Ce Guillaume Floch, marié à Françoise Fachu, dont il eut une fille Cécile en 1543, exécuta en 1515 une lampe d'argent pour la cathédrale de Tréguier et en 1545 deux calices d'argent pour Notre-Dame du Mur à Morlaix, d'après René Couffon.

Il est certain que le calice ne comporte pas de poinçons, mais ces deux pièces semblent bien liées, par leur matière, bien que le vermeil soit d'une coloration un peu différente, par leurs dimensions exceptionnelles et par leur style. On doit reconnaître que, contrairement à l'impression un peu rapide de Mérimée, le calice est une œuvre homogène, d'une seule venue, et qu'il s'apparente à la patène.

Faut-il songer à un don de la Reine Anne? Bourde de la Rogerie a qualifié cette hypothèse d'inadmissible, et l'on peut en dire autant de celle de Pol de Courcy, qui songe avec d'autres à Claude de France, fille d'Anne de Bretagne et épouse de François 1^{er}, lors de la naissance du dauphin en 1517. Faut-il parler de François 1^{er} lui-même en 1532, au moment de l'union définitive de la Bretagne à la France? Le mystère reste entier mais l'on conçoit qu'un objet aussi somptueux ait fait penser à un don royal, comme ce décor parfois imprégné de paganisme a pu évoquer l'Italie de la Renaissance.

Signalons que F. de Kergrist a donné le poids du calice: 2,300 kg et avec sa patène: 2,782 Kg. Pour A. de La Barre de Nanteuil, il rappellerait le calice de la Forêt-Fouesnant, ce qui n'est pas évident, car le pied malgré ses lobes, le nœud à double étage de niches, la coupe présentent de grandes différences.

Bibl. :

- Albert Le Grand, *op. cit.*, p. 362.
- A. Darcel, *op. cit.*, p. 328-348.
- Pol de Courcy, *De Rennes à Brest et à Saint-Malo*, Paris 1864, p. 244-246.
- F. de Lasteyrie, *Histoire de l'orfèvrerie*, Paris 1874, chap. VI, p. 241.
- L. Palustre, *La Renaissance en France*, t. III, Paris, 1885, p. 63.
- Cambry, *op. cit.*, p. 207-208.
- Abbé Abgrall, *op. cit.*, p. 400.
- J. Marquet de Vasselot, *L'orfèvrerie et l'émaillerie au XV^e siècle*, dans *l'Histoire de l'Art*, d'A. Michel, T. V, 1^{re} partie, 1912, chap. IX, p. 443.

- Vte A. de La Barre de Nanteuil, *op. cit.*, p. 72-74.
- L. Le Guennec, *Notes sur quelques orfèvres bas-bretons*, dans Bulletin Société archéologique du Finistère, T. LV, Quimper 1928, p. 80-81.
- H. Waquet, *op. cit.*, p. 145.
- R. Couffon, *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier*, 3^e fascicule, IV, orfèvres, p. 683. Extrait des Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc, 1941.
- P. M. Auzas, *op. cit.*, p. 35, n° 148, p. 103, n° 3 et pl. 1 (2) et II.
- R. Couffon et A. Le Bars, *op. cit.*, 1959, p. 402-404.

Expo. :

- Londres, *Commemorative catalogue of the exhibition of french art, 1200-1900*, Royal academy of arts, 1933, p. 232, n° 1062.
- Saint-Malo, *Chefs d'œuvre de l'orfèvrerie religieuse bretonne*, Congrès archéologique de Saint-Brieuc, 1949, p. 338, n° 19.
- Paris, *Le vin de France dans l'histoire*, Direction des Archives de France, Hôtel de Rohan, 1953, sans n°.
- Rennes, *Présence du Christ dans l'art breton*, 1956, catal. p. 15-16, n° 36.
- Vannes, *op. cit.*, 1961, p. 13-16, n° 22.
- Paris, *Trésors des Eglises de France*, 1965, p. 169-170, n° 317, pl. 204 et 205.

6) *Croix de procession*, argent vermeillé, fondu et ciselé, seconde moitié du XVI^e siècle.

Dim. : h. 0,945 x larg. : 0,540.

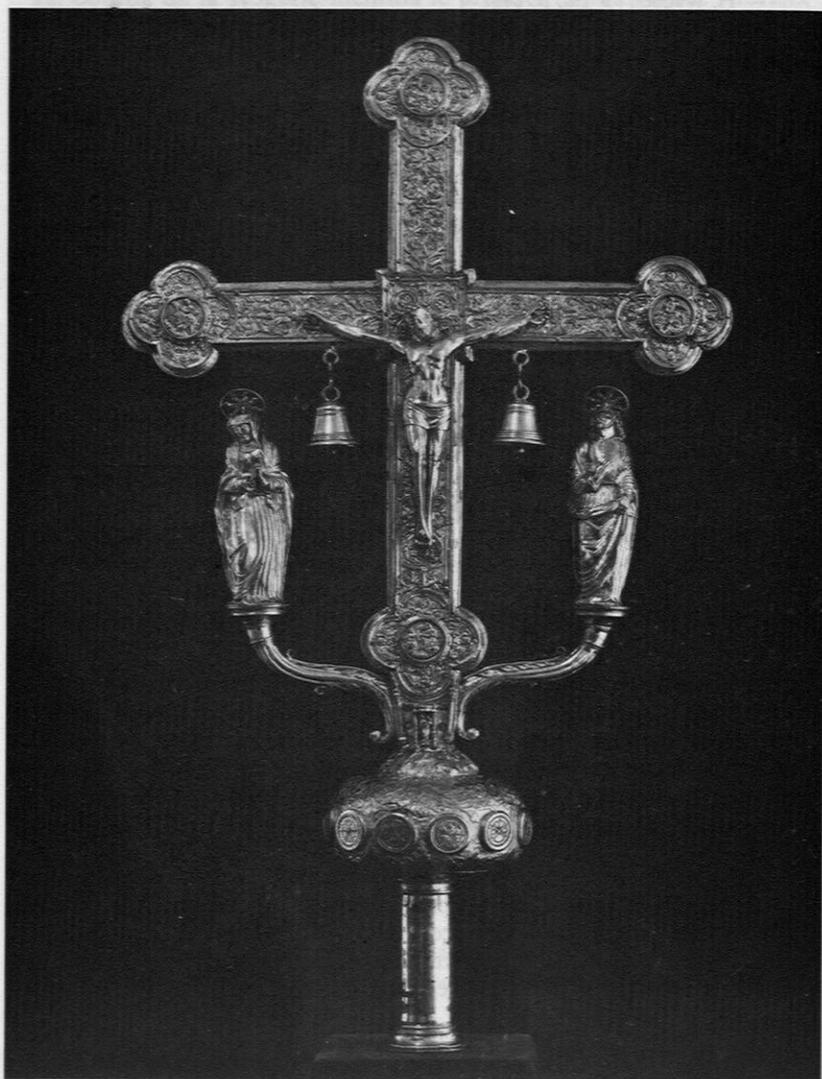
Cl. : 11 décembre 1893.

Desc. : La croix est composée de branches plates terminées par un quadrilobe et les feuilles d'argent fixées sur âme de bois sont frappées d'un motif à coupe portant un fleuron symétrique, Albert Le Grand admire ces rinceaux « les plus fins et les plus déliés de la Renaissance formant une ornementation des plus élégantes » et l'Abbé Abgrall reprendra cette expression.

Les médaillons disposés dans les quadrilobes sont encadrés de quatre têtes d'angelots ailés et comportent de face les quatre Évangélistes qui étaient probablement recouverts jadis d'émaux translucides. On reconnaît en haut saint Luc et le bœuf, à droite saint Marc et le lion, à gauche saint Jean et l'aigle, et en bas saint Matthieu et le jeune homme.

Au centre, le Christ est fixé en croix par trois clous. Le titulus semble avoir disparu. A noter, au pied du médaillon vertical, une statuette de la Vierge à l'Enfant dans une petite niche.

La Vierge et saint Jean nimbés reposent sur deux consoles fixées au départ de la tige verticale. Deux clochettes pendent de la tige horizontale selon le type finistérien.



Croix de procession, XVI^e siècle.

Au revers, la plupart des auteurs se sont contentés de signaler la Trinité dans le carré central (il s'agit plus exactement de Dieu le Père assis qui tient sur ses genoux le corps de son Fils, deux têtes d'angelots surmontant la draperie sur les côtés) et la statuette de saint Jean-Baptiste debout près de l'Agneau dans la niche centrale.

Ils omettent les quatre médaillons des quadrilobes dont l'un, au pied de la niche de saint Jean-Baptiste, représente à nouveau le saint patron, assis, demi-nu, tenant la croix de roseau à laquelle est fixée une banderole qui doit porter *Ecce Agnus Dei*. Il y a là une double représentation qui semble exceptionnelle.



cl. Arch. Photographiques

Détail de la Croix: médaillon de saint Jean-Baptiste.

Les trois autres médaillons sont plus difficiles à identifier. Pour F. de Kergrist, ce serait trois grands prophètes. Ne devrait-on pas plutôt songer à des Docteurs de l'église associés parfois aux Evangélistes? On notera qu'ils sont assis devant un pupitre ou une table et tous coiffés, l'un d'eux d'une barrette.

On notera aussi, comme de face, la présence dans une niche d'une statuette de Vierge à l'Enfant au pied de la tige verticale.

Le gros nœud est décoré de feuilles étalées et d'une ceinture de médaillons circulaires qu'encadrent des rosaces jadis émaillées.

Il n'a pas été relevé de poinçons. La croix ne figure pas sur l'Inventaire de 1569 et doit être postérieure à cette date. Pour Léon Palustre elle rappelle celle de Guengat qui est datée de 1584, ce qui peut surprendre car les deux croix sont fort différentes, ne serait-ce que par le nœud, qui, à Guengat, est composé de deux étages de niches à personnages. On peut penser que celle de Saint-Jean-du-Doigt est antérieure à 1584.

En 1895, la croix fut restaurée pour 600 F. Elle l'a été à nouveau en 1970-1971, après une intervention vers 1959 sur la niche contenant saint Jean-Baptiste.

Bibl. :

- Albert Le Grand, *op. cit.*, p. 362.
- A. Darcel, *op. cit.*, p. 2.
- L. Palustre, *La Renaissance en France*, t. III, Paris 1885, p. 63.
- F. de Kergrist, *op. cit.*, p. 274.
- Abbé Abgrall, *op. cit.*, p. 7.
- Vte A. de La Barre de Nanteuil, *op. cit.*, p. 74-75.

7) *Calice et patène*, argent en partie vermeillé, XVI^e et XVII^e siècles.

Dim. : h. 0,240 — diam. pied : 0,150, coupe : 0,101 — diam. patène : 0,169.

Ch. : 11 décembre 1893.

Desc. : Contrairement au grand calice, cette pièce semble faite de deux parties, la tige et probablement la coupe étant du XVI^e siècle et le pied du siècle suivant.

Pied arrondi à frise vermeillée de palmettes estampées. Christ en croix appliqué avec titulus, le tout fondu et vermeillé.

Tige octogonale en argent à filets vermeillés que traverse le nœud à fond perlé composé de huit boutons émaillés alternés noirs et bleus et ornés de têtes barbues et imberbes traitées à l'antique, de part et d'autre



cl. Arch. Photographiques

Calice , XVI^e et XVII^e siècles.

d'un décor de feuilles d'acanthes et de feuilles d'eau. Sous la coupe unie et évasée, à frise vermeillée, rosaces à pointes vermeillées.

Patène ancienne redorée et gravée sans doute au XIX^e siècle. Au centre, initiales IHS, l'H étant surmonté d'une croix. Traces d'un poinçon qui pourrait être 9.

Poinçon du maître-orfèvre François Lapous de Morlaix sur le pied : initiales FL surmontées d'un oiseau (lapous en breton veut dire oiseau). S'agit-il du père ou du fils qui portaient le même prénom?

Il semble que leur signe distinctif soit une étoile entre F et L pour le père, (calice de Guimaec daté de 1583), et une hermine héraldique entre F et L pour le fils (croix de procession de Lannedern datée de 1620). Ici, ce signe manque.

On retrouve l'étoile dans la boîte aux saintes huiles de Saint-Jean-du-Doigt mais pour le calice, la forme arrondie du pied où se voit le poinçon et sa frise dentelée reperçée ne se rencontrent guère avant 1650. Par ailleurs, on sait que François Lapous fit un calice pour Saint-Jean-du-Doigt en 1647. Est-ce celui-ci? Est-ce alors une hermine héraldique qui se voyait entre les deux initiales? On peut le supposer.

Bibl. :

- Albert Le Grand, *op. cit.*, p. 362.
- A. Darcel, *op. cit.*, p. 11.
- Pol de Courcy, *op. cit.*, p. 244-245.
- F. de Kergrist, *op. cit.*, p. 271-274.
- Abbé Abgrall, *op. cit.*, p. 7.
- Vte A. de La Barre de Nanteuil, *op. cit.*, p. 72.
- P. M. Auzas, *op. cit.*, p. 35, n° 149 et p. 69, n° 376 (voir aussi p. 109 n° 6, p. 110 n° 9).

Expo. : Vannes 1961, *op. cit.*, p. 16-17, n° 24.

8) *Burettes et plateau*, argent vermeillé, début du XVII^e siècle.

Dim. : Burettes: h. 0,135; diam. base: 0,06 environ. Plateau: 0,264 x 0,194.

Cl. : 14 juin 1955.

Desc. : Burettes redorées en forme d'aiguières. Pied à frise de palmettes estampées et ajourées. Sur un couvercle: A (Aqua) et sur l'autre V (Vinum).

Poinçons à l'intérieur des couvercles, comme sur le plateau ovale et uni. On distingue notamment l'A couronné qui est le poinçon de communauté (lettre-date) et le poinçon du maître-orfèvre, c'est-à-dire les initiales L (?) et M surmontées de deux points de remède et encadrant une hermine héraldique surmontée elle-même d'une fleur de lys couronnée.

Le style de ces burettes et l'L qui n'est pas certain interdisent d'attribuer ces pièces à Antoine-Louis Montalant, maître-orfèvre à Pontivy en 1728 et à Vannes en 1747.

Le plateau n'a pas été revu en 1981.

Bibl. :

- A. Darcel, *op. cit.*, p. 11.
- P. M. Auzas, *op. cit.*, p. 38 n° 147, et p. 76 n° 522.



cl. Arch. Photographiques

Burettes et plateau, XVII^e siècle.

9) *Boîte aux saintes huiles*, argent, début du XVII^e siècle.

Dim. : long. 0,188, larg. 0,080. haut. totale: 0,147 maximum.

Cl. : 14 juin 1955.

Desc. : Cette boîte comporte les trois étuis traditionnels pour le saint Chrême, l'huile des Infirmes et celle des Catéchumènes. Le toit-couvercle a un décor de joints et tient d'un côté par une goupille, de l'autre par deux crochets. A ses extrémités, se dressent deux croix et au centre un anneau.

Le poinçon que l'on voit deux fois sur le toit, laisse penser qu'il s'agit d'une œuvre de François Lapous le père, orfèvre à Morlaix, mentionné déjà dans le calice 7. L'étoile est entre les initiales FL surmontées de l'oiseau de profil droit.

10) *Ostensoir*, vermeil, XVII^e siècle.

Dim. : h. 0,556 — base: 0,245 x 0,177 environ.

Cl. : 14 juin 1955.



cl. Arch. Photographiques

Ostensoir, XVII^e siècle .

Desc. : Bordure de pied ovale à frise estampée ornée d'acanthes et de feuilles d'eau, quatre têtes d'angelots ailés formant supports. Pied orné de quatre têtes d'anges ailés rapportées encadrant des groupes de gros fruits.

Haute tige avec double collerette et double nœud : le premier orné de trois têtes d'angelots ailés rapportées, le second de feuilles d'acanthes et feuilles d'eau. En outre, trois torsades simples, la troisième précédant une torsade de feuillages enrubannés et un triple culot de feuilles, avant le soleil.

Soleil à rayons alternés noirs et flamboyants avec frise estampée de feuilles d'acanthes. Croix terminale avec le Christ et poinçon sur la croix comme sur le pied : M couronné, un point entre l'M et la couronne de part et d'autre qui est peut-être un poinçon de charge.

En outre, on trouve trois poinçons sous le pied semblables à ceux du ciboire disparu dans l'incendie. Ils indiquent une œuvre bretonne : initiales MA, l'une au-dessus de l'autre, hermine héraldique en chef ; initiales TM, surmontées d'une fleur de lys encadrée de deux points de remède et surmontée d'une couronne ; hermine héraldique en pointe ; couronne fermée seule qui peut être un poinçon de charge ou de décharge pour 1697-1698.



cl. Arch. Photographiques

Poinçons de l'ostensoir.

Pour R. Couffon et A. Le Bars, l'ostensoir serait l'œuvre de Thomas Maillard, maître orfèvre à Morlaix, dont j'ai trouvé mention en 1699 (Archives départementales d'Ille et Vilaine, 6 B 131).

Il a subi une réparation vers 1961.

Bibl. :

- A. Darcel, *op. cit.*, p. 11.
- F. de Kergrist, *op. cit.*, p. 271-274.
- Vte A. de La Barre de Nanteuil, *op. cit.*, p. 72.
- P.M. Auzas, *op. cit.*, p. 36, n° 153.
- R. Couffon et A. Le Bars, *op. cit.*, 1959, p. 403.

Expo. : Vannes, 1961, p. 18, n° 25.

11) *Pied de calice*, argent, XVII^e siècle.

Dim. : diam 0,165.

Cl. : 25 janvier 1963.

Desc. : Ce pied, décoré des Instruments de la Passion et de trois têtes d'angelots rapportées avec frise dentelée repercée, laisse imaginer une riche pièce dont ne subsiste que cette partie.

Trois poinçons sont groupés sous le pied : traces d'une couronne, hermine héraldique avec en dessous les initiales MA, l'une sous l'autre, et le poinçon aux initiales TM surmontées de deux points de remède et séparées par une hermine héraldique et une fleur de lys couronnée.

On peut penser qu'il s'agit, comme pour l'ostensoir, de Thomas Maillard.

12) *Seau à aspersion*, avec son goupillon, argent, XVIII^e siècle.

Dim. : h. 0,255 — diam. pied. 0,147 — diam. panse 0,240 environ.

Cl. : 3 juillet 1958.

Desc. : Pied rond en forme de doucine, frise godronnée. Culot à décor de feuilles et de roseaux alternés, surmonté sur la panse d'une frise décorée de coquilles et de cartouches alternés. Collerette estampée à décor de cartouches encadrés de feuilles d'acanthes. Oreillettes à feuilles pour l'anse à nœud central entre deux gorges et deux culots de feuilles.

Trois poinçons identiques sous le pied, deux fois répétés. Traces sur chaque oreillette et sur l'anse. V couronné qui est le poinçon de communauté (lettre-date), 9 couronné qui peut être un poinçon de charge ou de décharge, et poinçon du maître-orfèvre IPG avec deux points de remède et une hermine héraldique entre I et P, surmontée d'une fleur de lys couronnée.

Il ne peut pas s'agir de Claude Comen, maître-orfèvre à Morlaix, comme l'ont supposé R. Couffon et A. Le Bars.

Traces de petits poinçons au-dessus de la collerette, dont une buire qui est sans doute un poinçon de charge ou de décharge.

Cette pièce a été restaurée en 1958-1959.

Bibl. :

— A. Darcel, *op. cit.*, p. 11.

— R. Couffon et A. Le Bars, *op. cit.*, 1959, p. 403.

Expo. : Vannes 1961, *op. cit.*, p. 19-20, n° 27.

13) *Calice et patène*, argent en partie vermeillé, XVIII^e siècle.

Dim. : h. 0,280 environ — diam. pied. 0,165.

Cl. : 25 janvier 1963.

Desc. : Pied rond à décor de volutes accompagnées de raisins et d'une croix. Haute tige à double collerette. Nœud à volute. Fausse coupe à volutes et décor d'épis et de raisins. Coupe vermeillée.

Poinçons sous le pied (deux traces d'un 9 couronné) et sur la fausse coupe: deux initiales dont sans doute un I surmonté de deux points de remède, au centre hermine héraldique, fleur de lys et couronne.

Patène en partie vermeillée avec JHS surmonté d'une croix au centre. Trace d'un 9 couronné.

14) *Navette*, argent, XVIII^e siècle.

Dim. : 0,055 — couvercle: 0,154 x 0,098 — Pied: 0,082 x 0,056.

Cl. : 25 janvier 1963.

Desc. : Forme traditionnelle. Pied à frise décorative. Sous la coupe, volutes. Sur le couvercle d'un côté le Bon Pasteur dans un paysage avec une brebis à ses pieds, de l'autre volutes autour d'un cartouche Louis XV. Chaîne tenant la cuillère.

Traces légères de poinçons.

15) *Calice et patène*, argent en partie vermeillé, XVIII^e siècle.

Dim. : h. 0,288 — diam. pied. 0,158 et coupe 0,095 — diam. patène: 0,157.

Cl. : 14 juin 1955.

Desc. : Pied rond à frise godronnée. Croix gravée ornée d'une couronne d'épines et de trois clous.

Haute tige à nœud—balustre décoré alternativement de feuilles et de godrons. Collerette précédant la coupe unie en vermeil avec fausse coupe repercée, décorée de godrons et surmontée de denticules.

Patène comportant au centre dans un cordé gravé les initiales JHS fermées de culots inversés. Croix au-dessus de l'H et cœur en pointe avec trois clous.

Trois poinçons identiques sous le pied et sur la patène: main ouverte et lion passant (?) qui sont des poinçons de charge ou de décharge, initiales CGV en pointe, hermine héraldique entre les deux (visible sur la patène), deux points de remède au-dessus des initiales, fleur de lys couronnée entre les deux points.

Pour R. Couffon, et A. Le Bars, il s'agirait d'une œuvre de Claude-Barbe Guillou, veuve de Denis de La Chèse, dont le poinçon a été insculpé à Morlaix en 1753.

Bibl.:

— R. Couffon et A. Le Bars, *op. cit.*, 1959, p. 403.

— P. M. Auzas, *op. cit.*, p. 68, n° 358.

Expo.: Vannes 1961, *op. cit.*, p. 20, n° 28.

16) *Custode*, argent en partie vermeillé, XVIII^e siècle.

Dim.: diam. pied 0,037 et couvercle 0,057 environ. haut. sans la croix: 0,022.

Cl.: 25 janvier 1963.

Descr.: En forme de petite coupe à l'intérieur vermeillé. Goupilles pour le couvercle dont il manque la croix terminale. Petite frise décorative autour du pied rond et du couvercle assez plat.

Poinçons sous le pied, notamment l'initiale A couronnée entourée de trois fleurs de lys.

Sous le couvercle et à l'intérieur de la coupe, poinçon assez effacé: initiales (la seconde est peut-être un D?) avec hermine héraldique, fleur de lys couronnée et deux points de remède.

17) *Custode*, argent et vermeille, XVIII^e siècle.

Dim.: diam. pied 0,037 et couvercle 0,057.

Cl.: 25 janvier 1963.

Descr.: Custode très plate à l'intérieur vermeillé. Au revers: A SAINT JEAN. Traces de poinçons. N'a pas été revue en 1981.